

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 25 juin 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le vingt-cinq juin, à dix-neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Etaient présents : Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Pascal JOMAIN, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD, Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS,

Monsieur Pascal JOMAIN présente un pouvoir de Monsieur François DENISSIEUX
Madame Virginie MAS présente un pouvoir de Monsieur Gérard EVANGELISTA
Monsieur Didier PIGNARD Présente un pouvoir de Monsieur Hervé MASSARDIER
Monsieur Jean Pierre TALUT présente un pouvoir de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN

Objet : Emploi Considérant que pour la saison 2014/2015, le Président du SIM souhaite
Accessoire : prolonger l'activité d'un agent extérieur pour animer les séances de
Activité Piscine Bébés Nageurs à la Piscine Intercommunale Muroise.

Que cet agent, titulaire de l'enseignement, serait rémunéré sur l'indice Brut 741 Majoré 612 du grade de Professeur de Lycée Professionnel, pour 6 heures d'animation par semaine.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical

- ACCEPTE de prolonger l'activité accessoire de cet agent à compter de septembre 2014 jusqu'à fin juin 2015
- APPROUVE la rémunération sur l'indice Brut 741 Majoré 612 du grade de Professeur de Lycée Professionnel;
- DIT que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget en cours.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 26 juin 2014

Le Président
Jean-Pierre TALUT

